

Les Silex Prêmesviniens à facies éolithique de Saint-Symphorien (Hainaut)

par EM. DE MUNCK

Lorsqu'en 1899 je fus appelé par l'éminent Edouard Dupont à collaborer aux travaux scientifiques du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique, mes collections paléolithiques et néolithiques comprenaient environ 7000 objets recueillis dans les provinces de Hainaut, de Brabant, de Liège et de Limbourg. Tous ces objets, ainsi que les milliers de pièces que j'ai récoltées depuis, tant en Belgique qu'à l'étranger, ont été déposés au Musée Royal et sont actuellement la propriété de l'Etat.

Or, il se fait que, sauf quelques très rares exceptions, notamment pour des séries néolithiques de l'Ohio (Amérique) et des environs de Naples, toutes ces pièces ont été découvertes par moi-même à des niveaux stratigraphiques précis et qu'ainsi il ne peut y avoir le moindre doute relativement à leur authenticité et aux âges auxquels appartiennent les gisements dont elles proviennent.

Malheureusement, l'article 2 de la convention en date du 21 décembre 1899, signée par Dupont, et dans laquelle il est écrit que chaque échantillon de ma collection portera mon nom, n'ayant pas été respectée, ces échantillons ont été confondus avec ceux que possédait l'Etat avant ma collaboration aux travaux scientifiques du Musée Royal.

Il en est résulté qu'il m'est devenu presque impossible d'étudier, de classer personnellement, de décrire et de figurer ces objets, comme il est stipulé aux A. et B. de l'article 3 de la susdite convention.

Parmi ces pièces, je citerai notamment les silex prêmesviniens à facies éolithique de la Carrière Hardenpont, à Saint-Symphorien

(Hainaut), dont, heureusement, j'ai conservé quelques exemplaires que je me fais un plaisir de soumettre à l'examen de la Société d'Anthropologie de Bruxelles.

Comme personne d'autre que moi n'est intervenu pour les recueillir, je puis affirmer formellement que, contrairement à ce qui s'est passé trop fréquemment depuis quelques années, il y a lieu d'écarter les doutes que soulève l'examen de certaines pièces faisant partie, soit de collections privées, soit même hélas! de collections appartenant à l'Etat et que, tôt ou tard, il faudra bien se résoudre à réviser avec la méthode scientifique la plus rigoureuse.

Déjà, en 1889 et 1901, j'avais entretenu la Société d'Anthropologie de Bruxelles du gisement de silex de la Carrière Hardenpont que surmontent les couches à silex paléolithiques considérées jusqu'alors comme représentant le quaternaire le plus ancien.

Il me suffira donc, aujourd'hui, d'inviter ceux d'entre vous qui s'intéressent au côté stratigraphique, géologique et paléontologique de la question à prendre connaissance d'une série de notes que j'ai publiées à ce sujet lors de mes premières recherches sur le quaternaire des plaines du Hainaut (1).

Toutefois, afin de montrer exactement à quel niveau stratigraphique appartiennent les silex prémesviniens de Saint-Symphorien, je donnerai, ci-après, un tableau résumant mes anciennes observations sur le Quaternaire de la région d'Havré-Saint-Symphorien-Spiennes et mis en regard des données que renferme la coupe géologique qui accompagne la série exposée au Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique.

(1) Voir notamment :

A) Fédération Archéologique et Historique de Belgique, 6^e Session, Liège, 1890; Compte rendu des travaux de la première Section, séance du 4 août 1890.

B) E. DE MUNCK : Note sur les formations Quaternaires et Eoliennes des environs de Mons, *Bulletin de la Société Belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie*, t. IV, 1890. Mémoires, séance du 29 avril, pp. 258-265.

C) E. DE MUNCK : *Le Quaternaire des plaines du Hainaut (résumé historique succinct de la question)*, Compte rendu du Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, XII^e Session, Paris, 1900.

D) E. DE MUNCK : Considérations sur une série de silex recueillis dans le Landénien remanié inférieur aux dépôts à silex Mesviniens, Acheuléens et Moustériens de Saint-Symphorien, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XIX, 1901.

Superposition des Couches quaternaires de la région de Saint-Symphorien - Spiennes

(Carrière Hardenpont à Saint-Symphorien et carrière Helin à Spiennes.)

1. Sol actuel (Humus) avec nombreux débris de l'INDUSTRIE NÉOLITHIQUE.
2. Dépôt de sable éolien (Carrière Hardenpont) ou de limon argileux brunâtre non stratifié (terre à briques) (Carrière Hélin).
3. Limon stratifié calcaireux, jaune d'ocre (*Ergeron*), contenant, à divers niveaux, des petites linéoles de gravier, des grains de craie blanche, ainsi que, vers la base, des linéoles irrégulières de limon gris.
4. Gravier constitué par des cailloux roulés et des grains de craie blanche; ossements d'*Elephas primigenius*, de *Rhinocéros tichorhinus* et *Succinées*; SILEX TAILLÉS ACHEULÉENS ET MOUSTÉRIENS.
5. Limon gris cendré, débris de végétaux, nuclei avec éclats qui s'y rattachent et nombreux restes d'INDUSTRIE PALÉOLITHIQUE non roulés. Ce limon représente un ancien sol sur lequel l'homme avait établi un important ATELIER DE TAILLE DU SILEX.
6. Limon fendillé brunâtre sous sa forme peu schistoïde.
7. Limon panaché représenté par un dépôt de sable jaunâtre stratifié.
8. Gravier peu épais mélangé parfois au limon panaché.
9. Limon noirâtre tourbeux à ossements d'*Equus Caballus*.
10. Glaise argileuse ou sable argileux mélangé parfois, à la base, d'un gravier avec SILEX TAILLÉS.
11. Sable grossier verdâtre glauconifère à stratification fluviale nettement entrecroisée, racines de végétaux carbonisés, SILEX TAILLÉS : nuclei, éclats à conchoïdes de percussion, couteaux nettement retouchés sur les bords, racloirs, grattoirs, perçoirs, masses discoïdes ou haches épaisses et grossières, etc.
12. Limon noirâtre tourbeux représentant un ancien sol et accusant une période d'émersion.
13. Gravier composé de cailloux roulés entremêlés de sable gris verdâtre glauconifère; ossements de *Rhinocéros*, de *Bison* et d'*Equus Caballus*, déterminés par Edouard Dupont; nombreux silex, les uns simplement utilisés (INDUSTRIE A FACIES ÉOLITHIQUE), les autres résultant d'un DÉBITAGE INTENTIONNEL, le tout représentant un très important emplacement d'ATELIER MESVINIEN.
14. Sable vert glauconifère Landénien remanié, stratifié et reposant, en certains points, sur un mince dépôt graveleux; SILEX PREMESVINIENS à facies nettement éolithique (ou « MAFFLIENS »).
15. Sable vert glauconifère Landénien Marin (*Eocène inférieur*) bien en place.
16. Dépôt de galets de silex à croûte verdâtre.
17. Tuffeau de Saint-Symphorien (Etage Maestrichtien) (*Crétacé supérieur*).
18. Craie brune phosphatée (partie supérieure du Sénonien) (*Crétacé supérieur*).

E. DE M.

Coupe géologique récemment exposée dans l'une des vitrines du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique

Carrière de Hardenpont à Saint-Symphorien

TERRAIN QUATERNAIRE	}	<p>Sable éolien moderne. Terre à briques. Limon très sableux stratifié, dit Ergeron. Cailloutis à industries paléolithiques. Sable vert fluvial, cailloutis à INDUSTRIE MAFFLIENNE.</p>
TERRAIN TERTIAIRE	}	<p>Sable argileux glauconifère Landénien.</p>
TERRAIN CRÉTACÉ	}	<p>Cailloutis de silex. Tuffeau Maestrichtien. Craie grise phosphatée avec silex.</p>

A. RUTOT.

Les silex prémesviniens que j'ai recueillis de 1887 à 1914 au cours des travaux de terrassement de la Carrière Hardenpont, à Saint-Symphorien, forment deux séries. L'une fait partie des collections d'étude du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique, l'autre est exposée au public dans les vitrines de ce Musée.

Cette dernière série, renseignée comme appartenant au « Maffien », renferme un rognon, des nuclei à lames, des éclats de débitage, des couteaux, des racloirs, des racloirs à encoche, des racloirs à retouches alternes, des burins, des grattoirs, des grattoirs sur lame, des pointes et des perçoirs.

Sans la présence de quelques rares éclats à conchoïde de percussion, obtenus sans doute involontairement par l'homme préhistorique en frappant des blocs de silex, le gisement prémesvinien de Saint-Symphorien pourrait être considéré comme ne renfermant qu'une industrie purement éolithique, c'est-à-dire composée de silex simplement éclatés par l'action des agents atmosphériques et utilisés tels quels.

En effet, j'ai surtout trouvé dans ce gisement beaucoup de rognons de silex plus ou moins volumineux et dont la tendance au clivage est très nettement prononcée. Aussi, ces rognons s'étant fendillés, puis éclatés, par des actions atmosphériques, il en est résulté un *débitage naturel* de la matière première, donnant naissance à des éclats utilisables de formes les plus diverses, ainsi qu'à des lames et à des nuclei sur lesquels les conchoïdes en relief et en creux, résultant d'une percussion due à l'action humaine, font totalement défaut.

Ce n'est d'ailleurs que très exceptionnellement que quelques éclats à conchoïde de percussion ont été rencontrés dans ce gisement.

Les trois pièces les plus remarquables que j'ai recueillies au cours des derniers travaux de terrassement exécutés, avant la guerre, à la Carrière d'Hardenpont, sont celles que je soumets aujourd'hui à l'examen de la Société d'Anthropologie de Bruxelles.

La première de ces pièces est un bloc résultant du clivage et de l'éclatement naturels d'un rognon de silex. Sur l'une de ses faces se voit encore une croûte verdâtre, tandis que six autres faces planes résultent du clivage en lames.

La seconde pièce (fig. I, grandeur naturelle) est un éclat long ou lame à section triangulaire et mesurant 0 m. 096 de longueur,

0 m. 028 de largeur et 0 m. 013 d'épaisseur. L'un de ses bords, revêtu d'une croûte naturelle, étant de ce fait inutilisable, ne présente aucune trace d'utilisation. Par contre, cet éclat offre un autre bord tranchant, où se voient un grand nombre d'esquillements juxtaposés et résultant de son utilisation pour couper et pour racler.



Figure I

La troisième pièce (fig. II, grandeur naturelle) est un éclat naturel grossier, triangulaire et mesurant 0 m. 114 de longueur, 0 m. 065 de largeur et 0 m. 020 d'épaisseur. Seul son bord tranchant a été utilisé sur toute sa longueur, comme le montrent de nombreux esquillements juxtaposés régulièrement d'un seul côté de ce bord. Malgré sa grossièreté, cet éclat a constitué un excellent grattoir, parfaitement préhensible. Il semble d'ailleurs avoir été accommodé par un léger martelage de ses arêtes autres que celle utilisée et qui pouvaient blesser la main au cours de son emploi.

Il y a de nombreuses années, feu notre collègue Eugène Van Overloop s'était beaucoup appliqué à étudier cette accommodation des armes et des outils préhistoriques, et il disait avec raison :

« Il faut manier ces silex pour comprendre qu'ils étaient plus
« faits pour être tenus à la main plutôt qu'emmanchés.

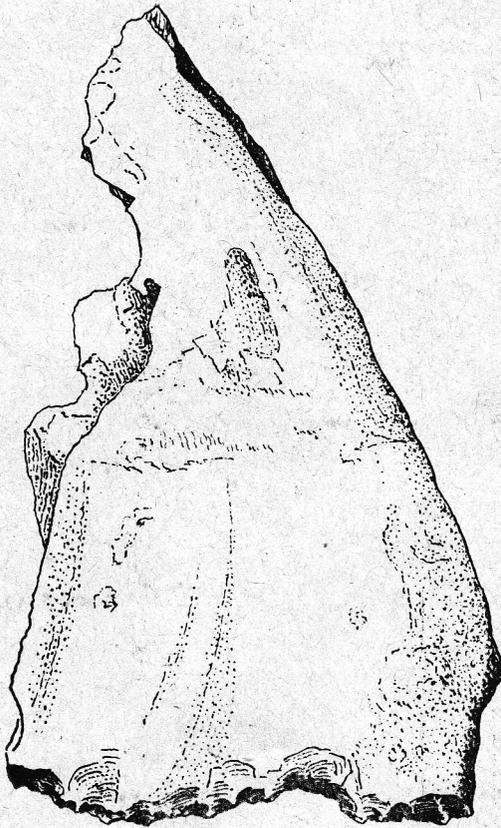


Figure II

« Il est intéressant, ajoutait-il, de voir combien les hommes se
« sont préoccupés du point de vue de ne pas se blesser les mains
« par les tranchants du silex.

« Il fallait, avant tout, assurer la fermeté dans la préhension
« de la pierre et pour cela on martelait le silex aux endroits voulus.

« Pour étudier un silex, il faut chercher d'abord la position dans laquelle il tient le plus commodément possible dans la main. « S'il blesse quelque part, on est presque certain de se trouver en « présence d'un éclat accidentel (1). »

A l'époque, déjà fort lointaine, à laquelle Van Overloop faisait ses démonstrations sur l'accommodation des silex, je croyais sincèrement qu'il se montrait par trop systématique.

Par la suite, j'ai voulu me faire une conviction et je dois dire que l'accommodation telle que la concevait notre collègue peut se vérifier sur des quantités de pièces appartenant aux époques éolithique, paléolithique et néolithique.

Quant à l'emmanchement des armes et des outils préhistoriques, je crois pouvoir avancer que s'il fut très fréquent à l'époque néolithique, comme le montrent beaucoup d'objets appartenant à cette époque, il fut moins usité au paléolithique et encore beaucoup moins, si pas tout à fait inexistant, à l'époque éolithique pré-mésvinienne. En effet, l'industrie de cette dernière époque étant uniquement basée sur l'utilisation de rognons ou d'éclats naturels de silex que l'homme put trouver en abondance à la surface du sol de certaines régions il suffit à celui-ci, sans avoir encore imaginé de les emmancher, de ramasser tel ou tel éclat tranchant ou pointu qui put lui permettre de couper, de racler, de raboter, de percer, ou tel ou tel rognon plus ou moins volumineux, préhensible et utilisable comme percuteur, comme broyeur ou comme casse-tête.

Et ce fut beaucoup plus tard, après que l'homme préhistorique eut l'idée de débiter intentionnellement par percussion des blocs de silex, qu'apparurent des instruments de formes voulues et régulières tels que, d'abord, les coups-de-poing chelléens, en partie taillés et en partie couverts de croûte naturelle qui en facilitait la préhension, puis ceux entièrement taillés mais à tranchants irréguliers dits en zigzag, puis, enfin, les instruments amygdaloïdes acheuléens à tranchants rectilignes, taillés délicatement et de formes élégantes et artistiques.

N'ayant recueilli, lors de mes premières recherches dans les gisements pré-mésviniens des Carrières Hardenpont et Hélin, que des silex dont les ébréchures irrégulières auraient pu être attri-

(1) Voir le *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. VI, deuxième fascicule, 1887-1888, pp. 174 et 175.

buées à des actions purement naturelles, il était prudent, avant de me prononcer définitivement, d'examiner à nouveau les résultats de mes dernières explorations sur le terrain.

J'ai donc procédé à une révision des séries de silex que j'avais recueillis à la Carrière Hardenpont peu de temps avant la guerre et dont font partie les trois pièces, des plus caractéristiques, que je viens de présenter à la Société d'Anthropologie de Bruxelles.

A l'époque à laquelle je fis mes premières recherches dans les couches quaternaires de la région de Saint-Symphorien-Spiennes, M. Cels attira l'attention de la Société d'Anthropologie de Bruxelles sur l'existence de silex taillés à la base du landénien marin (Eocène inférieur), *ce qui aurait fait reporter l'apparition de l'homme au commencement de l'époque tertiaire!!!* (1).

Cette communication extraordinaire avait déterminé des discussions d'autant plus vives, plus longues et plus confuses que M. Cels avait déclaré lui-même n'être pas compétent en géologie et qu'en conséquence son exposé ne comportait aucune donnée stratigraphique.

Personnellement, je repris donc l'étude de la question et je constatai qu'aux Carrières Hardenpont et Hélin la couche que les géologues avaient considérée jusqu'alors comme étant du landénien marin se divise en deux parties bien distinctes, l'une, supérieure, composée de sable vert glauconifère landénien remanié, stratifié et reposant, en certains points, sur un dépôt graveleux, l'autre, inférieure, composée de sable vert glauconifère landénien marin incontestablement bien en place (2).

Le problème soulevé par M. Cels est donc entièrement résolu, car la couche de sable vert glauconifère supérieure des Carrières Hardenpont et Hélin n'est pas du tertiaire comme, malgré son incompetence, l'avait prétendu ce chercheur, mais tout simplement du *quaternaire inférieur* à allure fluviale et dans lequel il n'est pas étonnant, dès lors, de trouver les restes d'une industrie pré-mesvinienne ou « Mafflienne » à facies nettement éolithique.

(1) CELS : Essai d'une classification des instruments quaternaires en silex et considérations préliminaires sur l'existence de l'homme à l'Epoque tertiaire dans les environs de Spiennes. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. VI, 1887-1888.

(2) Voir : E. DE MUNCK : Considérations sur une série de silex recueillis dans le Landénien remanié inférieur au dépôt à silex Mesviniens, Acheuléens et Moustériens de Saint-Symphorien, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XIX, 1901.

Relativement à l'industrie éolithique, on a dit que les forces naturelles, comme par exemple la pression des couches sédimentaires, peuvent produire, sur des pierres formant des dépôts caillouteux compacts, des traces absolument semblables à celles qui ont pu être faites artificiellement par l'homme. Or, en ce qui concerne les gisements de silex prémesviniens des Carrières Hardenpont et Hélín, il me paraît évident qu'une telle hypothèse ne peut se soutenir. En effet, ces silex se trouvant toujours éparpillés dans un dépôt de sable qui s'est effectué sous l'action de courants fluviaux paisibles, il ne s'agit surtout pas de dépôts caillouteux au sein desquels des ébréchures auraient pu se produire par pression naturelle.

D'ailleurs, s'il en avait été ainsi, ce serait dans le dépôt de galets de silex verdis qui surmonte le tuffeau de Saint-Symphorien que de telles pièces devraient se trouver. Or, malgré toutes mes recherches, ce dépôt ne m'a jamais fourni aucun silex ébréché.

Discussion.

M. L. DEKEYSER. — Je pense qu'il est bien difficile de déterminer si les éolithes sont le résultat du travail d'utilisation intentionnel de l'homme, ou s'il s'agit de faits naturels. Les éclats peuvent, en effet, résulter du choc des silex entre eux ou contre d'autres corps durs, gravier, galets, etc. Si le dépôt fluvial semble indiquer un cours lent et tranquille, celui-ci peut ne pas toujours avoir eu ce caractère et à certains moments avoir été torrentueux d'une façon transitoire et nous laisser des traces dans les dépôts alluvionnaires. L'homme a évidemment utilisé pour frapper, gratter, jeter, les silex qu'il trouvait. Mais il a dû songer très rapidement à les modifier intentionnellement pour s'en servir. Dans ces conditions y a-t-il une démarcation très nette à faire entre l'éolithique et le paléolithique?

M. RAHIR. — Je partage absolument cette façon de voir et j'insiste sur la difficulté considérable, voire sur la quasi-impossibilité qu'il y a à distinguer les éolithes utilisés par l'homme de ceux qui ont été modifiés par les forces naturelles. On a trouvé des restes d'animaux dans les couches à éolithes, mais jamais de vestiges humains. Seule la présence de ceux-ci pourrait apporter une preuve convaincante.

M. BREUER. — Je suis frappé par ce fait que les éolithes sont d'une variété extrême alors qu'aux époques plus récentes cette diversité dans l'outillage est très réduite. Sur l'un des silex présentés on trouve trace d'écrasement peu commode à expliquer si l'homme s'est servi de ce silex comme grattoir. On constate de plus qu'au voisinage de la croûte les silex s'écaillent facilement.

M. HUET. — La troisième pièce que nous a présentée M. de Munck est particulièrement remarquable, parce qu'elle nous démontre parfaitement bien son emploi comme racloir.

En effet, pour pouvoir utiliser le tranchant d'un racloir, il est nécessaire de lui donner un sens de direction très net. Il doit être tenu à angle droit sur l'objet à racler et être propulsé de façon à ce que le bord plat se trouve placé face à la direction du mouvement.

Si l'on considère que le sens le plus favorable à une action énergique est celui qui s'éloigne du corps, on pourra constater que le présent racloir a été utilisé par un droitier. La proportion des racloirs taillés par des gauchers est, je crois, très minime. Il est intéressant en tous cas, lorsque l'on a des racloirs à étudier, de penser à cette particularité de taille.

L'encoche que nous remarquons sur le tranchant se trouve précisément placée pour pouvoir faire avec le racloir de M. de Munck une action énergique et guidée.

L'instrument présenté a la particularité de se tenir en main dans la position la plus favorable pour une action très efficace de raclage.

M. DE MUNCK, répondant à MM. Rahir et Dekeyser sur la question de savoir si le dépôt de sable glauconifère remanié de la Carrière Hardenpont a fourni des restes d'animaux et des ossements humains, déclare que, jusqu'ici, ce sable a été improductif à ce point de vue. Mais le gravier qui surmonte directement ce dépôt a donné des ossements de *Rhinocéros*, de *Bison* et d'*Equus Caballus*, déterminés par Edouard Dupont. Malgré la résistance qu'auraient pu vraisemblablement offrir ces ossements appartenant à des espèces animales très robustes, ils étaient dans un état de décomposition à laquelle des restes humains, beaucoup plus fragiles, n'ont sans doute pu échapper.

Le dépôt de base de la basse terrasse fluviale de la Carrière Hardenpont n'a donc pas fourni de restes humains. Mais, au même niveau stratigraphique, on a découvert, à Mauer, près de Heidelberg, à la base de dépôts quaternaires de la terrasse inférieure de la vallée de l'Elsenz, la mâchoire extrêmement robuste et à menton fuyant bien connue des préhistoriens.

Répondant plus spécialement à M. Dekeyser, relativement à des chocs accidentels dus au charriage de graviers et qui auraient ébréché les silex présentés, M. de Munck fait observer que, même si ces silex avaient pu être solidement maintenus, par des racines, au fond d'un cours d'eau à allure torrentielle, ces chocs se seraient produits irrégulièrement en tous sens, de telle sorte que les esquillements seraient eux-mêmes disposés irrégulièrement sur les bords tranchants. Or il n'en est pas du tout ainsi puisque, sur chacune des pièces, les esquillements, très nombreux et juxtaposés, sont tous disposés sur un seul côté du tranchant utilisable.

Pour que ces pièces aient pu être maintenues au fond d'un torrent, elles auraient dû être entourées par des racines assez fortes, assez nombreuses et solidement entrelacées; or, les silex présentés sont trop petits pour qu'ils aient pu être suffisamment enserrés et surtout pour que leurs tranchants puissent s'être trouvés assez complètement à découvert pour recevoir des chocs capables de les ébrécher aussi profondément et aussi régulièrement qu'ils le sont.

Le dépôt prémesvinien de la Carrière Hardenpont a fourni d'ailleurs

d'assez volumineux éclats à conchoïde de percussion que n'aurait pu produire l'action de courants d'eau qui, dans la région des plaines du Hainaut, ne furent jamais, à proprement parler, torrentiels.

Quant à la couche de sable à allure fluviale très paisible dans laquelle ont été découverts les silex en question, elle était nettement séparée du Landénien Marin, sous-jacent, par une linéole de gravier.

Répondant encore à M. Dekeyser, M. de Munck dit que lorsque, grâce aux superbes tranchées de la Carrière Hardenpont, il a pu étudier, sur environ 1000 mètres de longueur, le dépôt Landénien Marin bien en place, il y a recueilli des vertèbres de poissons qui, dans ce dépôt, se trouvaient en connexion anatomique normale, des dents de Squales non roulées, ainsi que de très beaux et nombreux spongiaires marins. Malheureusement, depuis que M. de Munck a expédié ces fossiles au Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique, il ne les a plus jamais revus.
